



EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION

1er contact, renseignements pour une formation au permis B

- Présentation des programmes de formation adaptés aux souhaits et aux besoins du futur élève (conduite supervisée, conduite accompagnée, simulateur, boîte automatique...)
- Description des tarifs proposés avec explications et du mode de financement, permis à un euro par jour, paiement échelonné tout au long de la formation, présentation des différents financeurs (Mission locale...)
- Proposition du mode d'évaluation : simulateur de conduite, véhicule boîte automatique ou boîte mécanique.
- Visite des locaux et présentation du matériel pédagogique utilisé pour la formation.

Pré-inscription

- Questionnement de l'élève pour savoir s'il a besoin de plus d'information suite au 1er contact.
- Recueil des coordonnées
- Choix du mode d'évaluation
- Prise de rendez-vous pour l'évaluation

Evaluation de départ

- Elle se fait avec un parent si l'élève est mineur, en présence d'un enseignant.
- Déroulement de l'évaluation.
- A l'issue de l'évaluation un bilan est effectué avec une proposition du nombre d'heures approximatif dont l'élève pourrait avoir besoin (théorie de la pratique + pratique).
- Ce test n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel qui pourra être revu à la hausse comme à la baisse selon l'assiduité et l'implication de l'élève.

Inscription de l'élève

- Suite à l'évaluation, si la proposition est acceptée, lecture du contrat de formation par l'élève (et le parent si l'élève est mineur) puis signature entre les parties.
- Proposition de la signature d'un mandat pour mandater l'établissement à gérer la partie administrative
- Demande des documents en vue de l'inscription sur l'ANTS.

Formation de l'élève

Formation théorique :

En plus des trois séances hebdomadaires proposées par l'auto-école servant à préparer à l'ETG et l'accès internet fourni pour travailler à la maison, l'élève peut assister à des séances de théorie au cours desquelles le moniteur anime des séances d'un quart d'heure sur les thèmes de l'insécurité routière que sont, l'alcool, la vitesse, la fatigue, le téléphone, les stupéfiants, les médicaments, les usagers vulnérables, les comportements à risques, arrêt stationnement, priorités de passage, conditions météorologiques et état de la chaussée, les aides à la conduite, les sanctions.

Ces séances interviennent les vendredis soir à 18h10

Formation pratique

Phases de conduite

1ère heure :

- S'installer au poste de conduite
- Découvrir la planche de bord
- Utiliser les commandes
- Lancer et arrêter un moteur essence et diesel

2ème et 3ème heure voire 4ème heure :

- Démarrer, s'arrêter sur terrain plat, en montée en descente avec et sans frein à main
- Maîtriser le volant, slalomer avec et sans chevauchement des mains.
- Maîtriser les rapports de vitesse, apprentissage du rétrogradage, patinage.

Heures de conduite suivantes :

Les élèves débutent la conduite par l'apprentissage mécanique dans les cités autour de l'auto-école et sur des parcours de campagne.

Le cas échéant il est possible d'amener l'élève sur notre piste privée, afin qu'il puisse appréhender plus sereinement la partie gestuelle.

Visionnage de deux vidéos sur le franchissement des intersections et les giratoires.

Mise en application de la compétence 1 dans une circulation plus dense, pour travailler la recherche d'indices et mise en application des vidéos.

Dès que cela est possible les séances de conduite sont de deux heures consécutives.

Viennent ensuite les situations plus complexes dans des rues plus étroites pour la gestion du gabarit du véhicule et sur voies rapides pour l'adaptation de l'allure et la prise de décision. La conduite économique et la courtoisie sont traitées à chaque leçon lorsque la situation le permet.

Une ou plusieurs manœuvres ponctuent les leçons suivant les compétences de l'élève.

Pour aider l'élève à mieux appréhender les questions de vérifications et de premiers secours, un livret lui est prêté gracieusement et une vidéo personnalisée d'une heure lui est présentée.

La mise en pratique sera faite chaque fois que ce sera possible lors des leçons suivantes.

En fin de formation l'élève sera mis en situation d'examen pratique. Cet examen blanc nous permet de mieux cerner les lacunes de l'élève. Lors du bilan cet examen blanc fait office d'évaluation et nous guidera pour les objectifs des leçons suivantes si nécessaire.

Cette séance permet d'observer le comportement de l'élève et plus particulièrement son niveau de stress qui si celui-ci est très élevé nécessitera un travail particulier adapté à l'élève.

Au cours de sa formation l'élève ne sera pas suivi par le même formateur. La fiche de suivi retrace les précédentes leçons, l'acquis et l'objectif à travailler.

Les secteurs d'entraînement sont répertoriés sur un tableau agrafé dans la fiche de suivi. Chaque secteur correspond à un objectif de travail.

Changer de formateur oblige l'élève à s'adapter, s'entraîner à avoir une personne différente à ses côtés, que ce soit pour la conduite accompagnée comme pour l'examen pratique.

Avant le passage de l'examen un module sur simulateur « conduite de nuit » est proposé gratuitement à l'élève. Ce module étant gratuit, il sera vu sans la présence d'un enseignant.

^

Formation pratique :

La formation pratique peut débuter, si l'élève l'accepte, avant l'obtention du code.

Cette méthode lui permet de mieux appréhender les situations abordées dans les différents tests de préparation à l'ETG et permet une meilleure motivation.

Les séances de conduite :

Elles sont organisées d'un commun accord entre les deux parties. Après chaque séance le bilan est effectué. Le formateur évalue et tient l'élève informé de sa progression.

Le déroulement d'un cours de conduite se décompose comme suit :

- Rappel du cours précédent
- Présentation de l'objectif de la leçon,
- Leçon,
- Bilan : Il comprend la validation des objectifs, les annotations par l'élève sur le livret d'apprentissage, la synthèse par le formateur sur la fiche de suivi de formation.
- Commentaires pédagogiques et objectif de la leçon suivante.

En cas de difficulté particulière pour procéder à une validation, il peut être fait appel à un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, soit à la demande de l'élève, soit à la demande de l'enseignant.